

Le mot du Maire : Encore une année sans augmentation des impôts !!!

Depuis 2000, les impôts locaux d'AGNOS n'ont pas augmenté. 13 ans sans augmentation !!! La Taxe d'Habitation reste à 7,25 %, la Taxe Foncière bâtie reste à 11,00 %, la Taxe Foncière non-bâtie à 34,79 %.

Une « prouesse » digne d'être soulignée dans une époque où tout flambe. Le budget de la Commune a donc été voté à l'unanimité des Conseillers Municipaux. Je les remercie de cette extrême confiance.

Il s'équilibre en fonctionnement à 536 411€ et en investissement à 709 704 €. Cette non-augmentation ne signifie pas un budget statique et qu'il n'y a pas d'investissements dans le village. Bien au contraire !

Le programme de rénovation de l'école est lancé et sera terminé en Septembre, ainsi que la construction de la salle de motricité. La voirie du village sera encore améliorée en enrobés, la petite salle de la salle polyvalente sera transformée en foyer. Au programme aussi création d'un mur anti-bruit le long du parking de la salle, achat de cinq ordinateurs pour l'école, finition de la voirie du Lotissement Bioclimatique, continuité du programme enfouissement des lignes électriques, sécurisation des routes d'AGNOS conformément aux vœux des habitants recueillis lors des réunions de quartiers. Ces points sont les plus importants des investissements cette année.

L'adhésion d'AGNOS aux différents syndicats (Syndicat de l'eau, syndicat d'assainissement, syndicat des gaves, syndicat pour les déviations de la R.N. 134, l'association d'aménagement du remembrement de la plaine) donne à AGNOS une vocation intercommunale indispensable. La construction de la nouvelle station d'épuration du Syndicat d'Assainissement (AGNOS, BIDOS, GURMENÇON, ARROS) et le nouveau traitement écologique des boues par roseaux est en voie d'achèvement. Un gros investissement de près d'un million d'euros pour notre environnement et l'eau de nos gaves.

AGNOS dans la C.C.P.O. prend toute sa place dans les décisions tant économiques que culturelles. Le projet de rénovation de l'école ne va-t-il pas recevoir 25 000 € de la C.C.P.O. dans le cadre de l'aide aux communes ?

Mais le rayonnement d'AGNOS ne s'arrête pas à ses frontières : j'en profite pour féliciter nos champions qui s'illustrent dans des domaines si différents. Clément CANDELOT qui dans sa catégorie, après avoir passé brillamment les épreuves départementales et régionales, va concourir au Championnat de France d'échecs. Tous nos vœux l'accompagnent.

Marie-Lyse LABADIOLLE, qui en participant au 4L Trophy vers le Maroc apporte solidarité aux petits élèves marocains. Quant à Alain PIERRINE tous nos vœux pour un deuxième

titre de champion de France tout-terrain !!!

La présentation de ce budget 2013 qui est mon 30^{ème} budget d'AGNOS me remplit de joie et de fierté.

J'en profite pour remercier mes Adjoints successifs qui m'ont superbement épaulé : Maité DANOS, Robert LENDRES, Marcel SPYCHIGER, Robert JAUNIN, Anne-Marie BARRÈRE, Betty ZAGO, Henri LABADIOLLE, Marc SPYCHIGER, tous les Conseillers Municipaux qui m'ont entouré ainsi que tout le personnel communal qui œuvre à la cause publique pour servir AGNOS.

Pas de médaille ! Pas de flonflons, pas de discours ! Mais toujours l'action présente au service d'AGNOS sans cumul des mandats. Quand je vois le temps passé en Mairie d'AGNOS, en réunions pour les différents syndicats, C.C.P.O., etc.. Comment avoir le temps matériel de remplir un autre mandat ? N'ai-je pas laissé la présidence du Syndicat de Labaig à Patou LENDRES, Betty ZAGO qui était adjointe, à sa prise de fonction comme présidente du Syndicat d'Assainissement, a laissé sa place d'adjoint à Marc SPYCHIGER.

Maire et Adjoints n'ont-ils pas baissé leurs indemnités de 30% lors de l'augmentation des impôts en 1998 du à une subvention non obtenue.

Ces exemples concrets à l'échelle d'AGNOS pourraient bien inspirer nos grands politiques...

LE MAIRE :

A.BERNOS



VITESSE DANS LE VILLAGE :

Les réunions de quartiers ont mis encore une fois en lumière le problème crucial de la vitesse dans les rues du village. Des ralentisseurs vont être disposés après sur la Rue des Edelweiss, Rue du Binet et une 3^{ème} chicane Rue des Eglantines.

**ABRIS-BUS :**

Les abris-bus du village reçoivent les scolaires attendant les bus de ramassage. Or, ces endroits abrités des regards sont l'objet de visites nocturnes d'automobilistes qui en partant les laissent dans un état déplorable. Le lundi matin les employés communaux doivent nettoyer. Citoyenneté où es-tu ? Un arrêté interdisant ces stationnements en dehors des heures de ramassage scolaire est à l'étude.

**INSCRIPTION A L'ECOLE D'AGNOS :**

Les primo-inscriptions à l'École d'AGNOS sont ouvertes depuis le 1^{er} Mars pour les nouveaux élèves nés en 2010. Il convient de se rendre d'abord à la Mairie, pour procéder à l'enregistrement de l'enfant. Vous devez ensuite prendre rendez-vous à l'école : 05 59 39 76 90. Vous apporterez le document remis par la Mairie, ainsi que les photocopies du carnet de santé de l'enfant (vaccinations obligatoires), le livret de famille, ainsi que toute pièce que vous jugerez nécessaires. Les inscriptions des enfants nés ultérieurement ne peuvent se faire sans que l'école connaisse au préalable l'effectif des élèves nés en 2010. Les parents d'enfants nés en 2011 doivent contacter l'école.

MARTINE SEMPIETRO :

Depuis le début de son combat contre les responsables de sa vaccination (vaccins contenant des sels d'aluminium) lui occasionnant une myofasciite à macrophage. La presse locale s'en est fait largement écho. La Municipalité a créé avec l'Adjoint Robert BAREILLE d'OLORON un comité de soutien. La preuve de maladie professionnelle a été démontrée et gagnée au Tribunal. Mais le combat continue pour interdire la législation autorisant les laboratoires à fabriquer des vaccins (que nous utilisons tous) à base de sels d'aluminium. Un acte de solidarité envers nous tous qu'il faut souligner

ARRETE :

Interdiction de circulation a été pris pour le chemin rural de la Plaine. Seuls les engins agricoles y sont autorisés.

PANNES ELECTRIQUES :

La panne électrique du 13 au 14 Mars dernier a démontré l'esprit d'équipe qui a animé notre Conseil Municipal et la secrétaire pour renseigner heure par heure l'avancée des réparations. E.R.D.F. a été saisi pour déterminer la cause de ces différentes pannes.

NUMEROS ET NOMS SUR LES BOITES AUX LETTRES :

Les services P.T.T. nous font savoir que nombreuses sont les boîtes aux lettres sans nom et n° de la rue. En fonction des changements des facteurs, ces derniers ne nous connaissent pas tous et toutes. Pouvez-vous y remédier rapidement ?

Personnel Communal

Bienvenue à Céline embauchée sur contrat aidé pour œuvrer sur les espaces-verts. Les jeunes qui ont écopé de peines de Travaux d'Intérêts Général effectuent leur peine encadrés par les employés communaux. Travail d'insertion pour une chance supplémentaire !



LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

A.C.C.A. : 350 €uros
 Bibliothèque : 700 €uros
 Aéromodélisme : 200 €uros
 A.P.E. : 500 €uros
 Coopérative école : 600 €uros
 Basket : 600 €uros
 Divers par délibération : 1 200 €uros
 Il est à souligner la superbe plaidoirie du Président du Comité des Fêtes Romain PIERRINE qui a présenté l'élargissement des animations au-delà des fêtes d'AGNOS (que lui et son équipe régissent avec force responsabilités) 500 € supplémentaire lui sont octroyés.

**NEIGE : COUP DE CHAPEAU A Dédé :**

Pendant les épisodes neigeux de cet hiver coup de chapeau à M. André ETCHEGOIN, Conseiller Municipal, qui avec tracteur et épandeur a salé les endroits stratégiques du village.

CHIENS :

De nombreuses plaintes sont arrivées en Mairie concernant les aboiements des chiens, leurs déjections sur les espaces publics. Propriétaires de chiens à vos bourses plastiques !! Pensez au respect des espaces verts, pensez aux gosses !! Un effort est demandé aux propriétaires de chiens pour faire respecter la tranquillité de leurs voisins quant aux aboiements intempestifs.

:CARTES D'IDENTITÉ :

La période des examens et des vacances approche. Pensez à vérifier la validité de votre carte d'identité afin de renouveler si nécessaire ou déposer une demande (3 semaines de délai minimum). Pour une demande de passeport : contactez la Mairie d'OLORON STE MARIE au 05 59 39 98 91.

Campagne de dératisation à partir du 1er Mai 2013. Les trois cubes raticides par foyer sont disponibles en Mairie pour la campagne de Mai-Juin 2013.

LES ANIMATIONS BIBLIOTHEQUE D'AGNOS

*30/01/12:Présentation des livres du prix Bouquin Malin à l'école.
 *7 au 31 Mars 12 : 1 semaine d'exposition pour la journée de la femme « tête à corps et autres abstractions » de Corinne SCIGALA.
 *08/03/12 : Animation lecture par Joëlle Beck « Les filles et les garçons ».
 *22/05/12 : Vote du Bouquin Malin par les enfants du Cycle III à la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'AGNOS.
 *12/09 au 13/10/12 : Mise en place d'atelier-jeux sur le thème des jeux olympiques.

*20/09/12 ; Rencontre des élèves cycle III avec Cathy CAPDEVIELLE, Championne olympique (1956 à 1960).
 *22/11/12 : Animation Manga : lecture Kamishibai faite aux élèves de la Maternelle et du cycle II.
 *20/12/12 : Lecture de plusieurs contes de Noël, par la conteuse Alice ALTEMER pour la classe de la maternelle

Le vendredi 24 Mai 2013 à 9 h 30 aura lieu le vote du Bouquin Malin à la salle du conseil de la Mairie d'AGNOS.



COMITE DES FETES D'AGNOS

SAMEDI 18 MAI 2013

Samedi 18 mai 2013, le Comité des Fêtes d'Agnos organise une soirée sur le thème des « Années 80 ».

Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 19H pour l'apéritif. Un véritable plateau TV sera déployé, DJ Anthony se mettra dans la peau de l'animateur/chanteur pour réveiller les souvenirs des années 80 grâce à des vidéos, musiques, extraits de films, séries, dessins-animés...

La première partie, durant le repas, sera animée par un grand quizz en 3 parties durant lequel tout le monde pourra jouer. La seconde sera un dancefloor années 80 aux rythmes des hits du TOP 50 de l'époque, animé par DJ David.

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT IMPERATIF

AVANT LE 14 MAI 2013

En MAIRIE ou

Au 06.70.81.64.94 (*PIERRINE Romain*)

Au 06.72.12.71.70 (*MOITY Rémi*)

Tarifs :

Adulte

15 €

Enfant de moins
de 12 ans

10€

Menu

Assiette Composée

Poulet Basquaise-Riz

Fromage

Tarte aux pommes

Café